



Administration communale
de Reckange-sur-Mess

Fit fir d'Rentrée
Schoulbuet
2022/2023

Prêt pour la rentrée! - Bulletin scolaire 2022/2023

Reckeng op der Mess • Éileng • Lampech • Piisseng • Riedgen • Wickreng
<http://reckeng.schoul.lu> • <http://www.reckange.lu>

Impressum

Editeur responsable:

Administration Communale
de Reckange-sur-Mess

Photos et Contenu:

Personnel Enseignant, APERM, Elterevertrieeder, Maison Relais, A.C. Reckange-sur-Mess

Mise en page:

Julien Primout

Impression:

Reka Print +
2a, Zare llot-Est
L-4385 Ehlerange
tél.: 48 26 36-1
www.reka.lu

Imprimé sur du papier Circle offset recyclé

KlimaPakt | EUROPEAN
ENERGY
AWARD
Meng Gemeng engagéiert sech

myclimate |
neutral 01-14-56153
Imprimé | myclimate.c



Le mot du bourgmestre



Carlo Muller
bourgmestre

Chers parents, chers élèves,

les vacances scolaires s'achèvent sur une douce note de normalité. Les restrictions liées à la pandémie sont de lointains souvenirs en cet été bercé de retrouvailles dans la gaieté et la bonne humeur. Je me permets donc un peu d'optimisme tout en restant réaliste: l'automne et l'hiver approchent, et les spécialistes prévoient une potentielle nouvelle vague d'infections. Mais rassurez-vous, le personnel enseignant et le personnel communal seront prêts à faire face à cet éventuel danger.

L'année scolaire 2022/2023 sera donc, comme prévue, la toute dernière à être régie par le système scolaire dit «reckangeois». La fin de ce système coïncidera avec l'achèvement et la mise en service de la nouvelle maison relais, prévu pour la rentrée scolaire 2023/2024. Les élèves auront encore la possibilité de s'inscrire aux «Fräizäitaktivitéiten», qui auront lieu les lundis, mercredis et jeudis après-midi en période scolaire (plus d'informations en page 32), puis basculeront vers le système scolaire régulier, similaire aux autres communes de notre pays. Mais avant cela, je tiens à réitérer mes remerciements à Monsieur l'échevin scolaire Christian Tolksdorf, à Monsieur Cliff Hever de la Croix-Rouge Luxembourgeoise ainsi qu'à Madame Noémie Kayser, Responsable des activités, tous les trois ayant dirigé de main de maître ces activités nées dans un contexte rocambolesque.

Les alentours de l'école Kleesenberg seront impactés par les travaux dans la rue de la Montée, qui débuteront en automne 2022. En effet, ces travaux permettront d'augmenter la capacité de la canalisation qui, actuellement, est responsable de l'acheminement d'une importante quantité d'eau vers le centre du village en cas de fortes pluies, y mettant en péril les habitations. Nous profiterons de cette intervention pour améliorer notre système de ralentissement du trafic et pour la pose de la fibre optique, destinée à tous les foyers de la rue de la Montée. Nous vous présentions ce projet dans notre édition spéciale budget du bulletin communal, qui vous a été distribué en début d'année et qui est à redécouvrir sur notre site www.reckange.lu. Ce chantier impactera le trafic autour de l'école et nous vous prions de le prendre en compte si jamais vous deviez déposer votre/vos enfant(s) en voiture. Cela nous permettra d'éviter les dangers et les retards.

Parlant de voitures, je me permets de rappeler aux automobilistes que, dès la rentrée, il y aura davantage d'enfants dans les rues et qu'il fera jour moins longtemps et plus rapidement nuit. Nous appelons à toute votre vigilance quand les élèves seront sur le chemin de l'école.

Je souhaite à tous les élèves et au personnel enseignant une année scolaire 2023/2024 couronnée de succès et à vous, chers parents, une bonne lecture de ce bulletin scolaire.



Chers parents



Ce bulletin scolaire nous permet de rassembler bon nombre d'informations sur la vie scolaire susceptibles de vous intéresser tout au long de l'année scolaire 2022/2023, sauf indications contraires du ministère de l'éducation vue la situation sanitaire extraordinaire.

En espérant que ce *Schoulbuët* vous serve de guide utile, nous souhaitons à vous et à vos enfants une année scolaire fructueuse.

Le personnel enseignant de Reckange-sur-Mess



Ecole bleue:

- Cycle 1 précoce A Christophe Diane & Gudendorff Carole
- Cycle 1 précoce B Duarte Mandy & Darrosa Jil / Agovic Adelisa
- Cycle 1.1 & 1.2 A Pütz Michèle
- Cycle 1.1 & 1.2 B Schmit Anne & Krux Jil
- Cycle 1.1 & 1.2 C Schumann Josiane
- Cycle 1.1 & 1.2 D Diederich Nancy
- Cycle 3.2 A Bosa Lisa
- Cycle 3.2 B Meysembourg Max
- Cycle 4.1 A Bernard Kim
- Cycle 4.1 B Hoeltgen Stéphanie & Bräuer Tim
- Cycle 4.2 A Peters Martine & Dahm Fabienne
- Cycle 4.2 B Olsem Fabien



Ecole jaune:

- Cycle 2.1 A Bonaria Jackie
- Cycle 2.1 B Ueberschlag Simone
- Cycle 2.2 A Weber Nadine
- Cycle 2.2 B Michels Isabelle & Scheiwen Cheryll
- Cycle 3.1 A Oestreicher Myriam
- Cycle 3.1 B Calamida Giulia
- I-EBS Marson Christine

Toute l'actualité au cours de l'année:
<http://reckeng.schoul.lu>

Sommaire

| Index | page |
|--|-------|
| Mot du bourgmestre | 3 |
| Introduction | 4 |
| ✂ Transport scolaire 2022/2023 | 6-7 |
| ✂ Calendrier scolaire | 8 |
| Quelques règles pour les enfants, les enseignants et les parents pour rendre la cohabitation plus agréable | 9 |
| Pas de portables dans les écoles | 9 |
| Rentrée des classes 2022/2023 | 10 |
| Horaires des classes de l'école fondamentale de Reckange-sur-Mess | 10 |
| Surveillance | 10 |
| Annuaire scolaire | 10 |
| Les différents organes de l'enseignement fondamental | 11-13 |
| Nos équipes pédagogiques | 14 |
| Présentation des différents cycles | 15 |
| Cycle 1 précoce | 15 |
| Cycle 1 et le plurilinguisme | 15 |
| Cycle 2, 3 et 4 | 15 |
| Impressions de l'année 2021/2022: activités pédagogiques | 16-23 |
| De Schülerrot - Le conseil des élèves de l'école de Reckange | 23 |
| De Reckenger Schoulgaard - Le jardin pédagogique de Reckange | 24 |
| La finale de la Lego League | 25 |
| Le coeur sur la main - Les élèves de Reckange oeuvrent pour la bonne cause | 25 |
| Départ des élèves du cycle 4.2 | 26 |
| Obligation scolaire | 26 |
| Absences / Excuses | 18 |
| ✂ Formulaire: Excuse / Libération de cours | 27 |
| Distribution gratuite de lait et fruits | 28 |
| Bibliothèque scolaire | 28 |
| Plan de développement scolaire | 28 |
| Le bilan intermédiaire cycles 1 à 4 | 29 |
| Le bilan de fin de cycle | 29 |
| Procédure d'orientation au cycle 4 | 29 |
| Sécurité - Santé | 30 |
| Maison Relais | 31 |
| Fräizäitaktivitéiten | 32 |
| Maison des Jeunes de Reckange | 33 |
| De séchere Schoulwee | 34 |
| Restez connectés | 35 |



Transport scolaire 2022/2023

Horaires du transport scolaire



L'Administration communale invite tous les parents d'élèves à profiter du service de transport scolaire gratuit.



Le transport scolaire est disponible pour tous les enfants, du cycle 1 précoce au cycle 4.2.

Nous voulons attirer votre attention sur des problèmes de parking aux alentours de l'école. Nous vous invitons de profiter du bus scolaire ou de venir chercher votre enfant à pied. Si ce n'est pas possible, veuillez-vous garer dans les rues proches de l'école aux endroits autorisés ou profiter de la zone «KISS & GO».

Il est clair que l'emplacement défini comme aire «KISS & GO» est à utiliser exclusivement pour l'embarquement et le débarquement des élèves pendant la durée de cette manœuvre.

Il est donc interdit de s'y garer pour aller chercher son enfant à l'école.

Accompagnatrices des bus

| Bus | Bus 1 | Bus 2 |
|------------|-----------------|-----------------|
| Nom | Schumann Joëlle | Diederich Cindy |
| Tél. privé | 621 20 90 10 | 621 78 86 59 |



Nous tenons à vous informer que la mission du personnel surveillant du transport scolaire se limite à la surveillance de la discipline dans le bus et du contrôle de descente du bus des enfants.

Règles de conduite à respecter

Les parents sont tenus d'inviter leur enfant à se conformer aux instructions du personnel de surveillance et des chauffeurs de bus.

Mesures prises en cas de non-respect

Les sanctions sont prononcées et appliquées par le collège des bourgmestre et échevins, sur présentation d'un rapport écrit de l'accompagnatrice.

*

En fonction du contexte ou des circonstances particulières, le collège des bourgmestre et échevins se donne toute latitude pour adapter la sanction à la gravité de la faute (par exemple une exclusion temporaire ou définitive du transport scolaire à l'encontre d'un élève).

Les exclusions du transport scolaire ne dispensent pas l'élève de l'obligation scolaire.



Transport scolaire 2022/2023

MATIN • ALLER (lundi à vendredi)

BUS 1 (Ehlinge - Ecole)

| | |
|------------------------------|------|
| Ehlinge – Am Brill | 7h31 |
| Ehlinge – Rue du Centre | 7h34 |
| Ehlinge – Um Buer | 7h36 |
| Reckange-sur-Mess – Réispelt | 7h41 |
| Reckange-sur-Mess – Ecole | 7h45 |

MATIN • ALLER (lundi à vendredi)

BUS 2 (Pissange - Ecole)

| | |
|-----------------------------|------|
| Pissange – Wäschbuer | 7h26 |
| Limpach – Rue du Ruisseau | 7h31 |
| Roedgen – Rue de Luxembourg | 7h40 |
| Reckange-sur-Mess – Ecole | 7h45 |

MATIN • RETOUR (lundi à vendredi)

BUS 1 (Ecole - Ehlinge)

| | |
|-------------------------------------|-------|
| Reckange-sur-Mess – Ecole (arrivée) | 12h25 |
| Reckange-sur-Mess – Ecole (départ) | 12h33 |
| Reckange-sur-Mess – Réispelt | 12h36 |
| Ehlinge – Am Brill | 12h41 |
| Ehlinge – Rue du Centre | 12h44 |
| Ehlinge – Um Buer | 12h46 |

MATIN • RETOUR (lundi à vendredi)

BUS 2 (Ecole - Pissange)

| | |
|-------------------------------------|-------|
| Reckange-sur-Mess – Ecole (arrivée) | 12h25 |
| Reckange-sur-Mess – Ecole (départ) | 12h33 |
| Roedgen – Rue de Luxembourg | 12h38 |
| Limpach – Rue du Ruisseau | 12h47 |
| Pissange – Wäschbuer | 12h52 |

*

MATIN • ALLER (samedi)

BUS 1 (Ehlinge - Ecole)

| | |
|------------------------------|------|
| Ehlinge – Am Brill | 7h36 |
| Ehlinge – Rue du Centre | 7h39 |
| Ehlinge – Um Buer | 7h41 |
| Reckange-sur-Mess – Réispelt | 7h46 |
| Reckange-sur-Mess – Ecole | 7h50 |

MATIN • ALLER (samedi)

BUS 2 (Pissange - Ecole)

| | |
|-----------------------------|------|
| Pissange – Wäschbuer | 7h31 |
| Limpach – Rue du Ruisseau | 7h36 |
| Roedgen – Rue de Luxembourg | 7h45 |
| Reckange-sur-Mess – Ecole | 7h50 |

MATIN • RETOUR (samedi)

BUS 1 (Ecole - Ehlinge)

| | |
|-------------------------------------|-------|
| Reckange-sur-Mess – Ecole (arrivée) | 11h40 |
| Reckange-sur-Mess – Ecole (départ) | 11h47 |
| Reckange-sur-Mess – Réispelt | 11h50 |
| Ehlinge – Am Brill | 11h55 |
| Ehlinge – Rue du Centre | 11h58 |
| Ehlinge – Um Buer | 12h00 |

MATIN • RETOUR (samedi)

BUS 2 (Ecole - Pissange)

| | |
|-------------------------------------|-------|
| Reckange-sur-Mess – Ecole (arrivée) | 11h40 |
| Reckange-sur-Mess – Ecole (départ) | 11h47 |
| Roedgen – Rue de Luxembourg | 11h52 |
| Limpach – Rue du Ruisseau | 12h01 |
| Pissange – Wäschbuer | 12h06 |

Transport 2022/2023 - Fräizäitaktivitéiten (àpd 7 novembre 2022, cf. p. 24)

APRES-MIDI • ALLER (lundi, mercredi & vendredi)

BUS 3 (Ehlinge - Ecole)

| | |
|------------------------------|-------|
| Ehlinge – Am Brill | 14h06 |
| Ehlinge – Rue du Centre | 14h09 |
| Ehlinge – Um Buer | 14h11 |
| Reckange-sur-Mess – Réispelt | 14h16 |
| Reckange-sur-Mess – Ecole | 14h20 |

APRES-MIDI • ALLER (lundi, mercredi & vendredi)

BUS 4 (Pissange - Limpach)

| | |
|-----------------------------|-------|
| Pissange – Wäschbuer | 14h01 |
| Limpach – Rue du Ruisseau | 14h06 |
| Roedgen – Rue de Luxembourg | 14h15 |
| Reckange-sur-Mess – Ecole | 14h20 |
| Limpach – Ancienne Ecole | 14h25 |

APRES-MIDI • RETOUR (lu, me & ve)

BUS 3 (Ecole - Ehlinge)

| | |
|-------------------------------------|-------|
| Reckange-sur-Mess – Ecole (arrivée) | 15h55 |
| Reckange-sur-Mess – Ecole (départ) | 16h05 |
| Reckange-sur-Mess – Réispelt | 16h08 |
| Ehlinge – Am Brill | 16h11 |
| Ehlinge – Rue du Centre | 16h14 |
| Ehlinge – Um Buer | 16h16 |

APRES-MIDI • RETOUR (lu, me & ve)

BUS 4 (Limpach - Pissange)

| | |
|------------------------------------|-------|
| Limpach – Ancienne Ecole (arrivée) | 15h55 |
| Limpach – Ancienne Ecole (départ) | 16h00 |
| Reckange-sur-Mess – Ecole | 16h05 |
| Roedgen – Rue de Luxembourg | 16h12 |
| Limpach – Rue du Ruisseau | 16h17 |
| Pissange – Wäschbuer | 16h22 |

Calendrier scolaire 2022/2023

| 2023 | | | | | | | | | | | |
|--------|-----------|---------|----------|----------|--------|---------|-------|-------|-------|-------|-------|
| August | September | Oktober | November | Dezember | Januar | Februar | März | April | Mai | Juni | Juli |
| 1 Mo | 1 Do | 1 Sa | 1 Di | 1 Do | 1 So | 1 Mi | 1 Mi | 1 Sa | 1 Mo | 1 Do | 1 Sa |
| 2 Di | 2 Fr | 2 So | 2 Mi | 2 Fr | 2 Mo | 2 Do | 2 Do | 2 So | 2 Di | 2 Fr | 2 So |
| 3 Mi | 3 Sa | 3 Mo | 3 Do | 3 Sa | 3 Di | 3 Fr | 3 Fr | 3 Mo | 3 Mi | 3 Sa | 3 Mo |
| 4 Do | 4 So | 4 Di | 4 Fr | 4 So | 4 Mi | 4 Sa | 4 Sa | 4 Di | 4 Do | 4 So | 4 Di |
| 5 Fr | 5 Mo | 5 Mi | 5 Sa | 5 Mo | 5 Do | 5 So | 5 So | 5 Mi | 5 Fr | 5 Mo | 5 Mi |
| 6 Sa | 6 Di | 6 Do | 6 So | 6 Di | 6 Fr | 6 Mo | 6 Mo | 6 Do | 6 Sa | 6 Di | 6 Do |
| 7 So | 7 Mi | 7 Fr | 7 Mo | 7 Mi | 7 Sa | 7 Di | 7 Di | 7 Fr | 7 So | 7 Mi | 7 Fr |
| 8 Mo | 8 Do | 8 Sa | 8 Di | 8 Do | 8 So | 8 Mi | 8 Mi | 8 Sa | 8 Mo | 8 Do | 8 Sa |
| 9 Di | 9 Fr | 9 So | 9 Mi | 9 Fr | 9 Mo | 9 Do | 9 Do | 9 So | 9 Di | 9 Fr | 9 So |
| 10 Mi | 10 Sa | 10 Mo | 10 Do | 10 Sa | 10 Di | 10 Fr | 10 Fr | 10 Mo | 10 Mi | 10 Sa | 10 Mo |
| 11 Do | 11 So | 11 Di | 11 Fr | 11 So | 11 Mi | 11 Sa | 11 Sa | 11 Di | 11 Do | 11 So | 11 Di |
| 12 Fr | 12 Mo | 12 Mi | 12 Sa | 12 Mo | 12 Do | 12 So | 12 So | 12 Mi | 12 Fr | 12 Mo | 12 Mi |
| 13 Sa | 13 Di | 13 Do | 13 So | 13 Di | 13 Fr | 13 Mo | 13 Mo | 13 Do | 13 Sa | 13 Di | 13 Do |
| 14 So | 14 Mi | 14 Fr | 14 Mo | 14 Mi | 14 Sa | 14 Di | 14 Di | 14 Fr | 14 So | 14 Mi | 14 Fr |
| 15 Mo | 15 Do | 15 Sa | 15 Di | 15 Do | 15 So | 15 Mi | 15 Mi | 15 Do | 15 Mo | 15 Do | 15 Sa |
| 16 Di | 16 Fr | 16 So | 16 Mi | 16 Fr | 16 Mo | 16 Do | 16 Do | 16 So | 16 Di | 16 Fr | 16 So |
| 17 Mi | 17 Sa | 17 Mo | 17 Do | 17 Sa | 17 Di | 17 Fr | 17 Fr | 17 Mo | 17 Mi | 17 Sa | 17 Mo |
| 18 Do | 18 So | 18 Di | 18 Fr | 18 So | 18 Mi | 18 Sa | 18 Sa | 18 Di | 18 Do | 18 So | 18 Di |
| 19 Fr | 19 Mo | 19 Mi | 19 Sa | 19 Mo | 19 Do | 19 So | 19 So | 19 Mi | 19 Fr | 19 Mo | 19 Mi |
| 20 Sa | 20 Di | 20 Do | 20 So | 20 Di | 20 Fr | 20 Mo | 20 Mo | 20 Do | 20 Sa | 20 Di | 20 Do |
| 21 So | 21 Mi | 21 Fr | 21 Mo | 21 Mi | 21 Sa | 21 Di | 21 Di | 21 Fr | 21 So | 21 Mi | 21 Fr |
| 22 Mo | 22 Do | 22 Sa | 22 Di | 22 Do | 22 So | 22 Mi | 22 Mi | 22 Sa | 22 Mo | 22 Do | 22 Sa |
| 23 Di | 23 Fr | 23 So | 23 Mi | 23 Fr | 23 Mo | 23 Do | 23 Do | 23 So | 23 Di | 23 Fr | 23 So |
| 24 Mi | 24 Sa | 24 Mo | 24 Do | 24 Sa | 24 Di | 24 Fr | 24 Fr | 24 Mo | 24 Mi | 24 Sa | 24 Mo |
| 25 Do | 25 So | 25 Di | 25 Fr | 25 So | 25 Mi | 25 Sa | 25 Sa | 25 Di | 25 Do | 25 So | 25 Di |
| 26 Fr | 26 Mo | 26 Mi | 26 Sa | 26 Mo | 26 Do | 26 So | 26 So | 26 Mi | 26 Fr | 26 Mo | 26 Mi |
| 27 Sa | 27 Di | 27 Do | 27 So | 27 Di | 27 Fr | 27 Mo | 27 Mo | 27 Do | 27 Sa | 27 Di | 27 Do |
| 28 So | 28 Mi | 28 Fr | 28 Mo | 28 Mi | 28 Sa | 28 Di | 28 Di | 28 Fr | 28 So | 28 Mi | 28 Fr |
| 29 Mo | 29 Do | 29 Sa | 29 Di | 29 Do | 29 So | 29 Mi | 29 Mi | 29 Sa | 29 Mo | 29 Do | 29 Sa |
| 30 Di | 30 Fr | 30 So | 30 Mi | 30 Fr | 30 Mo | 30 Do | 30 Do | 30 So | 30 Di | 30 Fr | 30 So |
| 31 Mi | 31 Do | 31 Sa | 31 Mo | 31 Sa | 31 Di | 31 Fr | 31 Fr | 31 Mo | 31 Mi | 31 Do | 31 Mo |

| |
|---------------------------|
| cycle 2-4 semaine A |
| cycle 2-4 semaine B |
| cycle 2-4 semaine C |
| cours pour cycle 1.1.-1.2 |
| vacances et congés |

Remarques :

La veille des vacances de Toussaint, de Noël, de Carnaval, de Pâques et de la Pentecôte, les élèves sont congédiés à la fin des cours du vendredi.

Quelques règles pour les enfants, les enseignants et les parents pour rendre la cohabitation plus agréable

Les objectifs de ces règles sont:

1. D'assumer un climat d'entente entre enfants, enseignants et parents à l'école.
2. De développer la tolérance, le respect et l'équité.

Pour les enfants:

1. Nous arrivons à l'heure à l'école.
2. Nous respectons notre matériel, celui des autres élèves et celui de l'école.
3. Nous maintenons la propreté du bâtiment et de la cour d'école et jetons nos déchets à la poubelle.
4. Nous nous respectons les uns les autres (camarades, enseignants et tous les adultes travaillant à l'école).
5. Nous ne volons rien à personne et nous ne mentons pas.

Pour les enseignants:

1. Nous créons une atmosphère dans laquelle chaque enfant se sent à l'aise pour apprendre et s'épanouir.
2. Nous transmettons aux enfants un savoir de base optimal pour leur vie future.
3. Nous respectons les enfants et leurs qualités diverses et agissons en fonction de leurs besoins.
4. Nous sommes ouverts au dialogue.

Pour les parents:

1. Nous veillons à ce que nos enfants arrivent à l'heure à l'école. (Si les enfants arrivent régulièrement en retard, les minutes seront cumulées. Si ce cumul, des minutes, dépasse une heure, le personnel enseignant le transmet à l'administration communale et les enfants reçoivent l'annotation suivante: «une heure d'absence non-excusee».)
2. Nous faisons en sorte que le matériel scolaire et les travaux de nos enfants soient en ordre et qu'ils n'oublient pas les affaires dont ils ont besoin pour les cours.
3. Si nos enfants manquent les cours ou ne participent pas au cours de gymnastique ou de natation, nous rédigeons une excuse à l'adresse du personnel enseignant. (A partir du 3^e jour d'absence, un certificat médical est nécessaire.)
4. Dans l'intérêt de nos enfants, nous travaillons en collaboration avec le personnel enseignant et nous les soutenons dans leurs efforts.

Pas de portables dans les écoles

Comme en cas d'urgence, les parents peuvent joindre les enseignants de leurs enfants par le téléphone de l'école, et comme les élèves peuvent joindre leurs parents ou un responsable par la même voie, il est interdit d'apporter des portables en classe, et ceci pour ne pas déranger le bon déroulement des leçons et pour empêcher une utilisation abusive. Une exception est faite pour les élèves fréquentant le cycle 4, si jamais un élève doit apporter son portable, il le met dans une boîte au début du cours de la matinée et le récupère à la fin des cours.



Rentrée des classes 2022/2023

La rentrée des classes du cycle 1 précoce aura lieu **jeudi, le 15 septembre 2022 à 7h35** jusqu'à 12h30.

La rentrée des classes du cycle 1.1 et 1.2 aura lieu **jeudi, le 15 septembre 2022 à 7h50** jusqu'à 12h30.

La rentrée des classes des cycles 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1 et 4.2 aura lieu **jeudi, le 15 septembre 2022 à 7h50** jusqu'à 12h30.

Septembre

15

Horaires des classes

Précoce: du lundi au vendredi de 7h35 à 12h30

Cycles 1.1 et 1.2: du lundi au vendredi de 7h50 à 12h30 et ces samedis: 12.11. / 10.12. / 14.01. / 11.03. / 22.04. / 13.05. / 10.06. / 08.07. de 7h55 à 11h45.

Cycles 2.1 - 4.2: du lundi au vendredi de 7h50 à 12h30 et le samedi de 7h55 à 11h45.

Attention aux semaines A, B et C.

Une surveillance est assurée par des enseignants 10 minutes avant le début officiel des cours des classes des cycles 1 - 4, ainsi que 10 minutes après les heures de classe dans l'enceinte scolaire. Il est rappelé aux parents et aux élèves qu'il est défendu aux écoliers de quitter l'enceinte scolaire avant le commencement des classes sans l'autorisation préalable de la personne responsable de la surveillance. Pour ne pas entraver le début des cours, le personnel enseignant prie les parents de ne pas accompagner les enfants dans les bâtiments au début des cours.

Annuaire scolaire

| Classe / Branche | Nom | N° téléphone | E-mail |
|-----------------------------------|---|------------------------|--|
| Maison Relais | Wester Laurence | 26 37 12 70 | relais.reckange@croix-rouge.lu |
| Cycle 1 précoce | Christophe Diane | 26 37 12 50 | diane.christophe@education.lu |
| Cycle 1 précoce | Gudendorff Carole | 26 37 12 50 | carole.gudendorff@education.lu |
| Cycle 1 précoce | Duarte Mandy | 28 38 70 09 | marina.duarte@education.lu |
| Cycle 1 précoce | Darrosa Jil | 28 38 70 09 | jil.darrosa@education.lu |
| Cycle 1 précoce | Agovic Adelisa | 28 38 70 09 | adelisa.agovic@education.lu |
| Cycle 1.1 & 1.2 | Pütz Michèle | 26 37 12 20 | michele.putz@education.lu |
| Cycle 1.1 & 1.2 | Schmit Anne | 26 37 12 30 | anne.schmit@education.lu |
| Cycle 1.1 & 1.2 | Krux Jil | 26 37 12 30 | jil.krux@education.lu |
| Cycle 1.1 & 1.2 | Schumann Josiane | 26 37 12 40 | josiane.vandesluis@education.lu |
| Cycle 1.1 & 1.2 | Diederich Nancy | 28 38 70 07 | diederich.nancy@education.lu |
| Cycle 2.1 | Bonaria Jacquie | 26 37 12 35 | jacqueline.bonaria@education.lu |
| Cycle 2.1 | Uberschlag Simone | 26 37 12 34 | simone.ueberschlag@education.lu |
| Cycle 2.2 | Weber Nadine | 26 37 12 31 | nadine.weber@education.lu |
| Cycle 2.2 | Michels Isabelle | 26 37 12 33 | isabelle.michels@education.lu |
| Cycle 2.2 | Scheiwen Cheryll | 26 37 12 33 | cheryll.scheiwen@education.lu |
| Cycle 3.1 | Oestreicher Myriam | 26 37 12 41 | myriam.oestreicher@education.lu |
| Cycle 3.1 | Calamida Giulia | 26 37 12 44 | giulia.calamida@education.lu |
| Cycle 3.2 | Bosa Lisa | 26 37 12 26 | lisa.bosa@education.lu |
| Cycle 3.2 | Meysembourg Max | 26 37 12 23 | max.meysembourg@education.lu |
| Cycle 4.1 | Bernard Kim | 26 37 12 24 | kim.bernard@education.lu |
| Cycle 4.1 | Hoeltgen Stéphanie | 26 37 12 25 | stephanie.hoeltgen@education.lu |
| Cycle 4.2 | Peters Martine | 26 37 12 21 | martine.peters@education.lu |
| Cycle 4.2 | Dahm Fabienne | 26 37 12 21 | fabienne.dahm@education.lu |
| Cycle 4.2 | Olsem Fabien | 26 37 12 22 | fabien.olsem@education.lu |
| Enseignants intervenants et appui | Wagner Martine Lonien Corinne Pabst Nicole Bräuer Tim Nunes Michèle | | martine.wagner@education.lu corinne.lonien@education.lu nicole.pabst@education.lu tim.brauer@education.lu michele.nunes@education.lu |
| Intervenants E-SEB | Justen Christiane Schoos Sandra | | christiane.justen@education.lu sandra.schoos@education.lu |
| Institutrice I-EBS | Marson Christine | 26 37 12 47 | christine.marson@education.lu |
| Direction de région Sanem | Secrétariat | 247-65950 247-65951 | secretariat.sanem@men.lu |
| Ligue médico - social | | 48 83 33-1 | |

Les différents organes de l'enseignement fondamental

1. Le comité d'école



Les missions du comité d'école

- Élaborer une proposition d'organisation scolaire de l'école en tenant compte du plan de développement scolaire.
- Élaborer un plan de développement scolaire (PDS) et participer à son évaluation.
- Élaborer une proposition sur la répartition du budget.
- Donner son avis sur toute question qui concerne le personnel de l'école ou sur lequel la commission scolaire le consulte.
- Déterminer les besoins en formation continue du personnel.
- Organiser la gestion du matériel didactique et informatique de l'école.
- Approuver l'utilisation du matériel didactique.

2. L'équipe pédagogique

Dans chaque école, le personnel enseignant et le personnel éducatif en charge des classes d'un même cycle constituent une équipe pédagogique. Le coordinateur de cycle assure les tâches de coordination et représente l'équipe.

Coordinatrices 2022/2023

Cycle 1: Schmit Anne • **Cycle 2:** Bonaria Jacquie • **Cycle 3:** Bosa Lisa • **Cycle 4:** Bernard Kim

Les missions de l'équipe pédagogique

- Organiser les apprentissages et les mesures de différenciation pour transporter au niveau des classes du cycle d'apprentissage les dispositions du plan d'études ainsi que les objectifs du PDS.
- Répartir les activités d'apprentissage et les heures d'appui en fonction des besoins des élèves du cycle d'apprentissage entre les membres de l'équipe.
- De se concerter, le cas échéant avec les autres équipes, sur le matériel didactique à utiliser et de le proposer pour approbation au comité d'école.
- D'élaborer en concertation avec les membres des équipes pédagogiques des cycles d'apprentissage précédent et subséquent concernés des stratégies de prise en charge continue pour les élèves qui présentent une avance ou un retard par rapport aux compétences à développer dans le temps imparti.
- De se concerter avec des représentants de l'équipe multi- professionnelle pour organiser l'encadrement des élèves bénéficiant d'un plan de prise en charge individualisé et pour assurer le suivi.
- De se concerter avec des membres du personnel de la maison relais afin d'assurer la cohérence des apprentissages.



3. La direction de l'enseignement fondamental de la région Sanem



Directeur: Kloos Philippe
Directeur adjoint: Claus Paul
Directrice adjointe: Garofalo Véronique
Directrice adjointe EBS: Kuffer Lyne
Institutrice déchargée à la CI: Schintgen Martine

Adresse & contact:
3, avenue de la Fonte
L-4364 Esch-sur-Alzette (Belval)
Tel: 247-65 950
E-Mail: secretariat.sanem@men.lu

Dans le détail, les directions de l'enseignement fondamental sont en charge de

- la gestion administrative et la surveillance pédagogique des écoles de leur région ;
- la consultation et l'accompagnement des professionnels ;
- l'insertion professionnelle des jeunes enseignants et éducateurs ;
- la gestion des relations entre le personnel enseignant à l'intérieur des écoles et les relations des domaines école-élève et école-parents.

Après concertation avec les présidents des comités d'école, les directions de l'enseignement fondamental

- organisent les mesures d'inclusion scolaire ;
- suivent la mise en œuvre des plans de développement de l'établissement scolaire ;
- déterminent les priorités en matière de développement professionnel des acteurs, notamment en vue de l'établissement d'une collaboration effective et confiante entre les écoles et les structures d'éducation et d'accueil du secteur non formel.

4. La commission scolaire

Les membres de la commission scolaire:

| | |
|----------------------------|--|
| Président | Tolksdorf Christian |
| Secrétaire | Thomes James |
| Membres | Coimbra Lopes Kevin Sabidussi Isabella Tarpani Sandra Audry Monique |
| Comité d'école | Schmit Anne Peters Martine |
| Elterevertretung | Loutsch Tessy Mathieu Norbert |
| Directeur de région | Kloos Philippe |

Les missions de la commission scolaire

- Coordonner les propositions concernant l'organisation des écoles et du plan de réussite scolaire et formuler un avis pour le conseil communal ;
- Faire le suivi de la mise en oeuvre de l'organisation scolaire et du plan de réussite scolaire ;
- Promouvoir les mesures d'encadrement périscolaire en favorisant l'information, les échanges et la concertation entre les parents, le personnel intervenant dans les écoles et les services et organismes assurant la prise en charge des élèves en dehors de l'horaire scolaire normal ;
- Émettre un avis sur les rapports établis par l'Agence pour le Développement de la qualité de l'enseignement des écoles et de porter à la connaissance du collège des bourgmestre et échevins tout ce qu'elle juge utile ou préjudiciable aux intérêts de l'enseignement fondamental.

Le directeur de région assiste obligatoirement aux séances de la commission scolaire consacrées à l'organisation scolaire. Il est également invité aux autres séances.

5. Les représentants des parents

Les membres des représentants des parents: Loutsch Tessy
Mathieu Norbert
Sabidussi Isabella

Les missions des représentants des parents:

Sur convocation du président du comité d'école ainsi que chaque fois qu'ils en font la demande, les représentants des parents se réunissent avec le comité d'école, pour

- discuter, et le cas échéant, amender et compléter la proposition d'organisation de l'école ainsi que le plan de réussite scolaire élaborés par le comité d'école ;
- organiser les réunions et manifestations communes des partenaires scolaires ;
- formuler, en y associant les élèves, des propositions sur toutes les questions en relation avec l'organisation de la vie scolaire.

La présidente du comité d'école invite tous les parents d'élèves à déposer leurs candidatures pour devenir représentant des parents d'élèves en octobre 2022. La durée du mandat est de 3 ans.

„Wann Dir mat engem vun eis schwätze wëllt, dann zéckt net a schwätzt eis einfach un oder schéckt eng E-Mail un d'Adress elterevertrieder@reckange.lu.“

6. APERM

L'APERM, l'association des parents d'élèves de Reckange-sur-Mess, organise des manifestations et activités scolaires et parascolaires en collaboration avec les enseignants (organisation de la coupe scolaire pour le cycle 4, organisation de la fête scolaire, ...) et contribue, dans la mesure du possible, au financement de manifestations, activités ou projets scolaires (atelier de bande dessinée, lecture d'auteurs dans les classes, mobilier pour la bibliothèque et la maison relais, vélos pour le cycle 1, ...).

Si vous avez envie de vous engager ou de nous aider occasionnellement, contactez-nous via l'adresse email contact.aperm@gmail.com



Nos équipes pédagogiques

Cycle 1



De g. à dr. : Christophe Diane, Gudendorff Carole, Duarte Mandy, Darrosa Jil, Agovic Adelisa, Pütz Michèle, Schmit Anne, Krux Jil, Schumann Josiane, Diederich Nancy



Cycle 2



De gauche à droite : Bonaria Jacquie, Ueberschlag Simone, Weber Nadine, Michels Isabelle, Scheiwen Cheryll

Cycle 3



De gauche à droite : Oestreicher Myriam, Calamida Giulia, Bosa Lisa, Meysembourg Max

Chers parents,

Les titulaires de classe sont toujours à votre écoute, n'hésitez pas à accepter cette offre en cas de problèmes. Le titulaire de classe doit toujours être votre première personne de contact.

Cycle 4



De gauche à droite : Bernard Kim, Hoeltgen Stéphanie, Bräuer Tim, Peters Martine, Dahm Fabienne, Olsem Fabien



Enseignants intervenants et appui



De gauche à droite : Wagner Martine, Lonien Corinne, Pabst Nicole, Bräuer Tim, Nunes Michèle

Intervenant I-EBS



Marson Christine

Notre école dispose d'une institutrice spécialisée I-EBS. Cette enseignante a pour mission d'assurer et de coordonner l'assistance et la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques. L'accompagnement se fait selon une approche inclusive, en concertation avec les équipes pédagogiques et en collaboration étroite avec les titulaires de classe.

Intervenants E-SEB



Justen Christiane, Schoos Sandra

Les éducatrices graduées de l'équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB) ont pour mission d'assurer, en collaboration avec les écoles et les instituteurs, la prise en charge des élèves à besoins, si la prise en charge par l'école n'est pas suffisante. La commission d'inclusion (CI) définit la forme de prise en charge.

Présentation des différents cycles

• Cycle 1 précoce

Chaque enfant âgé de trois ans révolus avant le premier septembre 2022 peut être admis dans une classe de l'éducation précoce. Il n'y a pas d'admission en cours de l'année (sauf déménagement). Bien que l'éducation précoce fasse partie du système scolaire, l'inscription est facultative. En classe, les enfants sont encadrés par une équipe pédagogique et éducative. Celle-ci est constituée par une institutrice de l'enseignement préscolaire et une éducatrice.



Les objectifs principaux de l'éducation précoce sont :

- l'intégration sociale
- la langue luxembourgeoise
- le passage harmonieux à la vie scolaire



• Cycle 1 et le plurilinguisme

Chaque enfant ayant atteint l'âge de 4 ans révolus avant le premier septembre 2022 est soumis à l'obligation scolaire et doit suivre l'éducation préscolaire.

Dans le contexte plurilingue particulier du Luxembourg, un des objectifs prioritaires de l'éducation du cycle 1 consiste dans le développement de la langue luxembourgeoise. Il s'agit de la langue de communication commune et elle constitue un apport important pour la socialisation et l'intégration des enfants. Le luxembourgeois facilite aussi l'apprentissage ultérieur de la langue allemande dans laquelle se fait l'enseignement de l'écriture et de la lecture dès la 1ère année d'études primaires (cycle 2.1). L'initiation à la langue française s'ajoute aussi aux missions du cycle 1, par le biais d'activités ludiques comme des chansons, des comptines, et de petites histoires.

• Cycles 2, 3 et 4

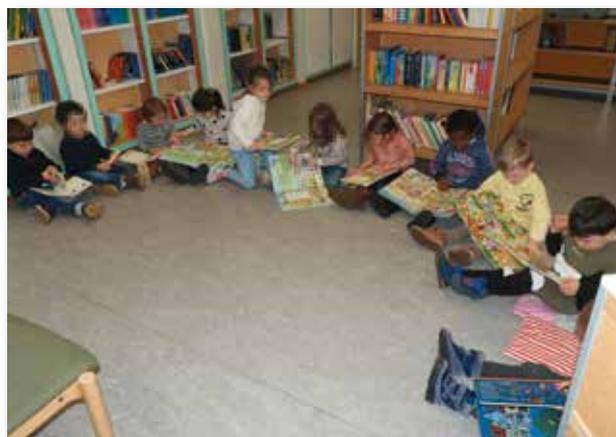
En principe chaque enfant ayant 6 ans révolus avant le premier septembre 2022 doit suivre les cours de l'enseignement primaire.

Les deuxième, troisième et quatrième cycle de l'enseignement fondamental comprennent les domaines de développement et d'apprentissage suivants : l'alphabétisation, les langues allemande, française et luxembourgeoise, ainsi que l'ouverture aux langues ; les mathématiques ; l'éveil aux sciences et les sciences humaines et naturelles; l'expression corporelle, la psychomotricité, les sports et la santé ; l'éveil à l'esthétique, à la création et à la musique et la vie et société.



Impressions de l'année 2021/2022

Activités pédagogiques

















*

Au début de l'année scolaire, les deux classes du cycle 4.1 ont commencé à planifier et organiser des élections pour fonder un comité d'école des élèves. Les classes étaient informées et les élections ont été lancées début décembre. Les élèves élus étaient Théo P. (C. 2.2), Kim S. (C. 3.1), Jona J. (C. 3.2), Lynn H. (C. 4.1), Margot B. (C. 4.2) et comme présidente Melinda M. (C. 4.1). Le comité s'est réuni 6 fois pendant les deux trimestres et voici leur premier bilan: entre autre une vente d'oeufs colorés pour Pâques, les bénéfices ayant été reversés à l'association HUK; des boîtes à lettre installées à l'école pour être ouvert à l'écoute des camarades de classe; des casques antibruit ont été commandés et livrés, un logo a été créé ainsi qu'un projet artistique pour embellir les murs dans les escaliers du bâtiment bleu a été élaboré.





De Reckenger Schoulgaart

No enger flotter Formatioun vum Service éducatif Kalendula, vum CIGL-Esch zum Thema Léieren am Gaart, koum zu Reckeng d'Iddi op, fir och e Schoulgaart unzeleeën.

Ziler vun onsem Schoulgaart sinn:

- Op eng spilleresch Manéier léieren
- De Gaart an all Joreszäit erliewen
- En direkten a reegelméissege Kontakt mam Gaart hunn
- Sech wuel fillen a Spaass hunn an der Natur

D'Gemeng huet eis e wonnerbaren Terrain dofir zur Verfügung gestallt, an am Februar gong et lass. D'Kanner waren un all den Etappe vum Opbau vum Gaart bedeelegt, zum Beispill beim Opkappe vum Buedem, beim Opfëlle vun de Beeter an Hochbeeter, an natierlech och beim Uplanze vun eisem Uebst a Geméis.

Bis ewell gëtt et am Gaart schonn: Gromperen, Zaloten, Äerdbieren, Hammbieren, Kréischelen, eng Hellewull u Kraider an och wëll Blummen.

De Schoulgaart ass awer net nëmmen do fir dran ze schaffen, mee mat enger flotter Sëtzeck kënnen mer eis och dohinner zeréckzéien, fir do ze liesen, ze spillen oder einfach nëmmen d'Natur ze genéissen.

E grouse Merci un d'Gemeng, de Fierschter, den Hexemeeschter fir di flott Hochbeeter, an un déi léif Eltere vun de Kanner, déi eis schonn tatkräfteg am Gaart ënnerstëtzt hunn.





23.04.2022 - Finale de la Lego League

Les «Reckenger Lego Rockers» du Cycle 4.1 de l'enseignant Fabien Olsem ont participé à la finale de la Lego League et se sont vu décerné un trophée pour un projet qui résout un problème quotidien dans de nombreux établissements scolaires.

Il est bien connu que Reckange-sur-Mess se situe dans l'aire d'atterrissage des avions. Durant la pandémie, les fenêtres des salles de classe doivent rester ouvertes. Quand les avions cargo survolent l'école, les élèves n'entendent pas ce que l'instituteur ou l'institutrice dit.

C'est pourquoi ils ont développé l'idée d'un robot Lego doté d'un mesureur de décibels, monté dans le cadre de la fenêtre et fermant cette dernière une fois un certain seuil de nuisance sonore dépassé. Ce projet a été récompensé par le «Judge Award». Félicitations!



*



Le cœur sur la main



Remise de chèque - Par la vente d'oeufs de Pâques, 915 € ont été récoltés en faveur de HUK («Hëllef fir ukrainesch Kanner»)



Remise de chèque - 10.000 € ont été récoltés à travers un «Charity Run» en faveur de l'a.s.b.l. Reckeng hëlleft, pour venir en aide aux sinistrés des intempéries de 2021.



1.830 € ont été récoltés en faveur du Relais pour la Vie et pour lutte contre le cancer.

Départ des élèves du cycle 4.2



Pour les élèves du cycle 4.2 de l'année scolaire 2021-2022, le 15 juillet 2022 était le dernier jour de classe dans l'école fondamentale. A la rentrée scolaire, ils commenceront une nouvelle étape importante de leur vie dans l'enseignement secondaire. Nous leur souhaitons beaucoup de succès pour leur avenir.

*

Obligation scolaire

La fréquentation d'une classe du cycle 1.1 est obligatoire pour tout enfant âgé de quatre ans révolus avant le 1^{er} septembre de l'année en cours.

Remarque : Les cours du samedi des cycles 2.1 - 4.2 font partie de l'horaire normal et sont donc obligatoires. Pour les élèves du cycle 1.1 et 1.2, seulement certains samedis font partie de l'horaire normal et sont donc obligatoires (12.11. / 10.12. / 14.01. / 11.03. / 22.04. / 13.05. / 10.06. / 08.07.).

Absences

Si un enfant ne peut fréquenter l'école pour cause de maladie ou pour une autre raison, il est indispensable d'en informer le personnel enseignant dans les meilleurs délais.

L'obligation de la remise d'une excuse écrite par après reste maintenue. Pour toute absence à partir de trois jours due à une maladie, l'élève devra présenter un certificat médical.

Des dispenses de fréquentation peuvent être accordées sur demande motivée des parents :

- par l'instituteur pour une durée ne dépassant pas une journée ;
- par le président du comité d'école pour une durée dépassant une journée.

Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire.

Le personnel enseignant n'est pas en mesure d'excuser des absences dues à une prolongation des vacances.



Excuse

Par la présente, je soussigné(e) _____ vous demande d'excuser
l'absence de ma fille / mon fils _____ pour le jour / la période
du _____ au _____ 20__.

Cause: _____

Elle/Il s'efforcera de rattraper la matière des cours ratés.

date

nom et signature (père/mère/tuteur)

Demande de libération du cours

Par la présente, je soussigné(e) _____ demande une libération
du cours de ma fille / mon fils _____ pour le jour / la période
du _____ au _____ 20__.

Motif: _____

Elle/Il s'efforcera de rattraper la matière des cours ratés. Je demande d'excuser son absence.

date

nom et signature (père/mère/tuteur)

Distribution gratuite de lait et de fruits aux écoliers



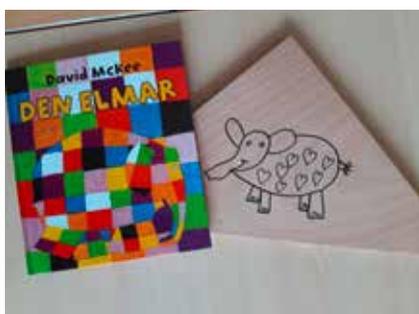
Pendant l'année scolaire 2022/2023, il sera procédé, comme les années précédentes, à la distribution gratuite de lait aux enfants de l'enseignement fondamental. De plus, la commune participe au programme « fruit4school » qui permet une fois par semaine de distribuer gratuitement des fruits aux enfants.



Bibliothèque scolaire



Les livres disponibles dans la bibliothèque scolaire sont mis à la disposition des élèves dans leurs salles de classe, respectivement dans la salle de bibliothèque, en vue de développer le goût de la lecture chez les enfants.



Plan de développement scolaire



À partir de la rentrée 2017-2018, chaque école et chaque lycée ont élaboré un plan de développement de l'établissement scolaire (PDS). Ils y ont défini leurs propres démarches dans les domaines essentiels pour la réussite de leurs élèves. Pour commencer, les écoles ont établi un état des lieux, afin de détecter les forces et les faiblesses de l'organisation de l'école. De cet état des lieux ont découlé les priorités auxquelles l'école se consacrera, les objectifs à atteindre et les stratégies à déployer.

La loi fixe les domaines essentiels à traiter absolument, mais chaque école est libre d'y ajouter les domaines qui lui semblent indispensables. Le plan de développement de l'établissement scolaire prévoit la collaboration des enseignants et de tous les partenaires de l'école, dont les parents d'élèves. Pour accompagner les écoles fondamentales, 15 instituteurs spécialisés en développement scolaire (I-DS) sont affectés au Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT).

L'objectif principal du PDS de l'école de Reckange-sur-Mess est de soutenir les élèves de façon cohérente le long de leur scolarité au sein de notre école.

Objectif 1: favoriser une éducation aux médias

Objectif 2: promouvoir la perception auditive

Objectif 3: établir un concept cadre pour l'apprentissage des langues au cycle 1

Objectif 4: l'école s'engagera à approfondir et à élargir la communication et l'interaction intercycle

Le bilan intermédiaire cycle 1 - cycle 4



À la fin des trois trimestres de chaque année scolaire (avant les vacances de Noël, de Pâques et d'été), l'équipe pédagogique établit un bilan intermédiaire du développement des compétences (évaluation formative). Il documente la progression des apprentissages de l'enfant par rapport aux objectifs de fin du cycle.

* Le bilan intermédiaire cycle 1 précoce

Le bilan intermédiaire ainsi que l'entretien individuel se font que deux fois par année scolaire.

Le bilan de fin de cycle

À la fin de chaque cycle d'apprentissage, l'équipe pédagogique dresse un bilan de fin de cycle (évaluation certificative). Il certifie les acquis de l'élève en vue de son passage au cycle supérieur.

Le bilan intermédiaire et le bilan de fin de cycle sont fondés sur les socles de compétences que l'élève est censé développer au cours du cycle.

— * —

Procédure d'orientation au cycle 4



Dès le cycle 4.1, un premier pronostic est établi au troisième trimestre par l'enseignant titulaire de l'élève.

Dans le cadre de l'orientation au cycle 4.2, des échanges individuels sont prévus entre l'enseignant et les parents. Le 2^e échange se situe au début du troisième trimestre, en présence du psychologue du CePAS si les parents ont opté pour son intervention.

Le 3^e échange individuel constitue l'entretien d'orientation. L'orientation définitive est déterminée au cours de cet entretien d'orientation par une décision commune entre les parents et l'enseignant titulaire de l'élève. La décision d'orientation est basée sur plusieurs facteurs, comme les productions de l'élève, les résultats de l'évaluation des apprentissages de l'élève, les résultats de l'élève aux épreuves communes, les informations recueillies par le psychologue, si les parents ont opté pour son intervention, et ainsi de suite.

En cas de désaccord entre les parents et le titulaire, une commission d'orientation est réunie en vue de dégager une décision. Elle est présidée par le directeur de région et composée d'un enseignant du quatrième cycle de l'enseignement fondamental, un professeur assurant une tâche dans l'enseignement secondaire ; un professeur ou un instituteur assurant une tâche dans l'enseignement secondaire général et un psychologue du Centre psychosocial et d'accompagnement scolaires (CePAS). Les parents de l'élève concerné participent comme membres invités, tout comme l'enseignant titulaire de l'élève et le psychologue, si les parents ont opté pour son intervention.

Site d'internet pour trouver l'école secondaire qui répond au mieux aux besoins de votre enfant.

► www.mengschoul.lu/

Sécurité - Santé

Que faire en cas d'accident scolaire ?



Pour chaque accident d'un élève ayant eu lieu lors des récréations, des heures de cours ou du trajet entre le foyer familial et l'école, un membre du personnel enseignant de l'école complète une déclaration d'accident. Les accidents ayant produit des lésions corporelles chez un élève doivent être déclarés dans les meilleurs délais, mais au plus tôt 8 jours après la survenance de l'accident. L'original du formulaire dûment complété et validé par le président du comité d'école est à adresser à l'Association d'assurance accident. L'administration fera parvenir un accusé de réception à l'assuré.

Médecine scolaire et contrôle de santé régulier :

Depuis septembre 2001, la médecine scolaire est organisée par la ligue luxembourgeoise de prévention et d'action médico-sociales, en collaboration avec la commune.

Des examens médicaux (bilans de santé) assurés par le médecin scolaire ont lieu dans les classes des cycles 1.1, 1.2, 2.2, 3.2, 4.2 de l'enseignement fondamental. L'examen dentaire est fait par un médecin dentaire.

L'organisation des examens médicaux et la mise en pratique des mesures de dépistage sont à charge d'une infirmière. Si lors des examens des observations sont faites nécessitant un avis médical complémentaire, une lettre motivée sera envoyée aux parents avec une recommandation de consulter un médecin de leur confiance. L'équipe médico-socio-scolaire est à votre disposition pour toute question ayant trait à la santé, l'intégration scolaire et sociale des écoliers.

Le volet social est assuré par une assistante sociale, qui garde le lien avec la direction, le service scolaire, le personnel enseignant, la commission d'inclusion scolaire, les équipes multi-professionnelles, etc.

- Site internet : www.ligue.lu

Adresses utiles

- **Service Krank Kanner doheem**

Tél.: 48 07 79

Fax: 48 07 79-77

www.fed.lu/wp/services/skkd

- **Association Dysphasie.lu**

Tél.: 621 241 853

www.dys.lu

- **La fondation Kannerschlass**

Tél.: 59 59 59-1

www.kannerschlass.lu

The collage contains several brochures with the following content:

- Service Krank Kanner Doheem GARDES D'ENFANTS MALADES A DOMICILE**: 95, rue de Bonnevoie, L-1200 Luxembourg. Tél.: 48 07 79. Email: skkd@fed.lu
- La SKKD est un service de FEMMES EN DETRESSE**: 8-F-1024, L-1010 Luxembourg. Tél.: 40 73 35. Email: regimont@fed.lu. Website: www.fed.lu
- Service Krank Kanner Doheem GARDES D'ENFANTS MALADES A DOMICILE**: 95, rue de Bonnevoie, L-1200 Luxembourg. Tél.: 48 07 79. Email: skkd@fed.lu
- ENCADREMENT INDIVIDUEL ADAPTE AUX BESOINS DE L'ENFANT** and **SURVEILLANCE ET PRISE EN CHARGE A DOMICILE EN TOUTE SECURITE**
- COMPTES BANCAIRES**: R.C.S. Daxepes et Caisse d'Epargne de FETES, IBAN LU87 0079 1100000000000000, R.C. BCEULLU, Association sans but lucratif, R.C.S. Luxembourg no. F1391
- L'OBJECTIF**: Le but primordial du SKKD est d'offrir une garde individuelle pour enfants malades à domicile.
 - garde individuelle à domicile pour enfants malades
 - ceci permet aux parents de poursuivre leur activité professionnelle
 - et aux enfants de se rétablir dans les meilleures conditions et dans leur milieu familial
 - les demandes de familles monoparentales sont considérées comme prioritaires
- LES GARDES ONT LIEU** entre 7:00 et 19:00 heures
- LA DUREE D'UNE GARDE NE PEUT PAS DEPASSER** 9 heures de suite
- UNE VISITE MEDICALE EST INDIQUEE AU 21EME JOUR DE LA GARDE**
- LES COLLABORATRICES**: Toutes les collaboratrices du service Krank Kanner Doheem ont une formation dans le domaine socio-familial et participent régulièrement aux formations internes
- LES TARIFS**: Les tarifs sont publiés sur le site internet de Femmes en Détresse
 - le revenu imposable du ménage sera pris comme base de calcul pour la participation aux frais de garde
 - pour les familles monoparentales le certificat de résidence élargi, établi par la commune est indispensable
- FRAIS DE DEPLACEMENT**:
 - 10 heures de déplacement pour la ville de Luxembourg
 - 1 heure de déplacement pour toutes les autres communes

Maison Relais de Reckange-sur-Mess



27 rue de la Montée
L-4981 Reckange-sur-Mess
Tél.: 26 37 12 - 70
relais.reckange@croix-rouge.lu

Rentrée 2022/2023

En collaboration avec la commune de Reckange-sur-Mess, la Croix-Rouge luxembourgeoise offre dans notre structure une éducation et un accueil de qualité aux enfants et aux familles. Notre travail pratique se déduit de notre concept pédagogique et des « lignes directrices sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes » du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Horaires de l'établissement

Les heures d'ouverture de la Maison Relais sont bien évidemment adaptées aux horaires spécifiques de l'enseignement scolaire.

Lors de la période scolaire, la Maison Relais offre un accueil matinal de 07h00 à 08h00 heures avant le début des cours. Ensuite, notre établissement propose un encadrement des enfants à partir de 12h30 jusqu'à 19h00 du soir, ceci en fonction des besoins des parents.

Lors des vacances scolaires, notre établissement est ouvert du lundi au vendredi de 07h00 du matin jusqu'à 19h00 du soir (Exception: une semaine pour Noël et une semaine pour Pâques).

Modalités d'inscription

Pour mieux répondre aux besoins des parents et de concilier de manière optimale la vie familiale, ainsi que la vie professionnelle et sociale pendant les périodes scolaires, nous vous proposons plusieurs modes d'inscriptions :

1. Une inscription régulière (annuelle)
2. Une inscription irrégulière (occasionnelle)
3. Une inscription pour les vacances scolaires

Facturation

La participation des parents est calculée en fonction de la situation financière et familiale des parents, ceci sur base de la tarification officielle proposée par le Ministère (Règlement grand-ducal instituant le chèque-service accueil).

Pour d'éventuelles informations spécifiques concernant la facturation, consultez le site internet : www.chèqueservice.lu

Notre équipe

- est composée d'une responsable, d'une responsable adjointe ainsi que de plusieurs éducateurs et d'assistants socio-éducatifs.
- côtoie les enfants avec respect, estime, savoir-faire et compétence pédagogique.
- prépare un environnement varié, propice à leurs apprentissages et les accompagne dans leur découverte quotidienne.
- unie ses compétences individuelles et professionnelles afin d'atteindre des objectifs en commun.



Les enfants sont au centre de notre travail quotidien.

Nous les laissons s'épanouir en fonction de leurs intérêts et de leurs besoins individuels. Nous les soutenons et les encourageons à se lancer dans de nouveaux défis. Nous accompagnons les enfants sur leur chemin, afin qu'ils deviennent des êtres responsables et indépendants.

Les enfants peuvent choisir leurs activités de manière autonome. Le personnel éducatif veille à leur proposer une offre globale, qui répond aux besoins et aux intérêts des enfants. Une bonne relation entre enfant et éducateur est à la base de toute mesure d'éducation et d'apprentissage efficace.

Nous soutenons l'apprentissage de la langue luxembourgeoise tout en respectant les langues, les cultures et les religions des pays d'origines de tous les enfants. Si vous désirez avoir des informations supplémentaires par rapport à notre institution, ou concernant notre projet pédagogique, n'hésitez pas à nous contacter au 263712-70 ou bien consultez le site internet de la Croix-Rouge Luxembourgeoise:

- ▶ <https://www.croix-rouge.lu/fr/service/maisons-relais-creches/>

En vigueur jusqu'à
l'achèvement de la
construction de la
nouvelle Maison Relais
de Reckange-sur-Mess

Fraizait Aktivitéiten

Les activités de loisirs, organisées par la commune de Reckange-sur-Mess,
en coopération avec la Croix-Rouge Luxembourgeoise.

De quoi s'agit-il?

- Des activités gratuites jusqu'à deux fois par semaine, pour chaque enfant du cycle 1.1. au 4.2.
- Des ateliers diversifiés, adaptés à l'âge et aux besoins de chaque enfant: sport, graffiti, art, théâtre etc.
- L'accent est mis sur l'éducation non-formelle: le volontariat et la découverte ludique.
- Les enfants peuvent, au fur et à mesure, créer leur propre programme.
- Elles se déroulent du 7 novembre au 2022 au 26 mai 2023, les lundis, mercredis et vendredis de 14.30 à 16.00 heures.
- Des activités qui se tiennent sur six semaines consécutives.
- Une conception intéressante des après-midis et une aide organisationnelle pour les parents.
- Un encadrement professionnel par des passionnés, à tout moment et à toute épreuve, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur.
- Une ouverture d'esprit et une flexibilité de la part de tous les responsables.
- Un divertissement maximal en coopération avec des partenaires externes et des institutions.

En un coup d'œil:

Les activités auront lieu pendant 4 périodes :

- du 7 nov. au 23 déc. 2022
- du 9 janvier au 11 février 2023
- du 20 février au 31 mars 2023
- du 17 avril au 26 mai 2023

les lundis, mercredis, vendredis
de 14.30 à 16.00 heures

personne de contact:

Noémie Kayser
621 209 101
FAR@croix-rouge.lu

Les thèmes:

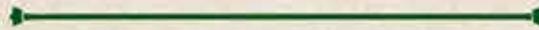
- Vum Buedem an d'Dëppen
- Bastelen
- Geschichten & Mäerecher
- Skateboard
- Lego
- Mir bewegen eis
- Mir si flexibel

De plus amples informations ainsi que le formulaire d'inscription ont été envoyés
par courrier à tous les parents d'élèves de l'école de Reckange.

SUMMER

LA MAISON DES JEUNES DE RECKANGE S'EST ASSOCIÉE AVEC LES MAISONS DES JEUNES DE BERTRANGE ET STEINFORT CETTE ANNÉE POUR OFFRIR 3 SEMAINES D'ACTIVITÉS NON-STOP AUX JEUNES! C'EST ENTRE 20 ET 40 JEUNES QUI ONT PARTICIPÉ CHAQUE JOUR ET ONT PASSÉ DU BON TEMPS!

SCANNE CE QR CODE POUR VOIR LA VIDÉO :



D'JUGENDHAUS RECKENG HUET DËST JOER MAT DE JUGENDHAISER VU BARTRENG A STENGEFORT ZESUMMEGESCHAFFT FIR 3 WOCHEN NON-STOP AKTIVITÉITEN FIR JONKER UNZEBIDDEN! TËSCHENT 20 A 40 JONKER HUNN ALL DAG MATGEMAACH A SECH GUTT AMESÉIERT!

SCAN DËSE QR-CODE FIR DE VIDEO ZE KUCKEN:



Entdeckt eise Séchere Schoulwee zu Reckeng

Reckeng op der Mess

Kleng Leh

Aus deenen aneren Dierfer bréngt de Schoultransport d'Kanner an d'Schoul. De Busrret ass do jeeeweils mat der **Eil** gezechent.

LE CHEMIN DE L'ÉCOLE EN TOUTE SÉCURITÉ POLICE LÉTZEBURG

GAUCHE, DROITE, GAUCHE ...

- Je marche toujours du côté sûr du trottoir, loin des voitures.
- Je traverse la rue au passage pour piétons en veillant aux feux de circulation : rouge je dois m'arrêter, vert je peux marcher mais je reste attentif. S'il n'y a pas de feux de circulation, je regarde à gauche, à droite et encore une fois à gauche avant de traverser la rue.
- S'il n'y a pas de passage pour piétons, j'attends au bord de la chaussée dans un endroit où je vois bien la chaussée et où les automobilistes m'aperçoivent également. Ensuite gauche, droite, gauche...

LES PARENTS DONNENT L'EXEMPLE !

- Expliquez à votre/vo(e) enfant(s) les règles élémentaires de la circulation.
- Sensibilisez votre/vo(e) enfant(s) aux dangers de la route.
- Parcourez plusieurs fois le chemin de l'école ensemble.
- Respectez vous-même les règles du Code de la route : ne stationnez pas sur les passages pour piétons ou sur le trottoir.
- Faites en sorte que votre enfant monte et descende toujours de la voiture du côté du trottoir.

JE SUIS VISIBLE !

Pour que les automobilistes m'aperçoivent plus facilement dans le noir, je porte :

- des vêtements clairs,
- des bandes réfléchissantes sur mes vêtements et sur mon cartable,
- un gilet de sécurité.

CEINTURE DE SÉCURITÉ ET SIÈGE POUR ENFANTS !

Même pour des trajets courts !

- En voiture, il faut toujours être attaché, soit avec la ceinture, soit dans le siège pour enfants.
- Un enfant âgé entre 3 et 17 ans accomplis dont la taille n'atteint pas 150 cm, doit prendre place dans un siège pour enfants ou un rehausseur qui correspond à sa taille et son poids.

Vigilance accrue lors de la rentrée des classes

Surtout les enfants plus jeunes ne se rendent pas encore compte des dangers de la route et sont moins visibles à cause de leur petite taille. S'y ajoute une certaine agitation lors de la rentrée scolaire qui peut leur faire oublier les règles élémentaires de la circulation. Une attention particulière est donc requise de la part de tous les usagers de la route :

- Soyez attentif et faites attention aux enfants.
- Adaptez votre vitesse aux abords des écoles.

DER SICHERE SCHULWEG POLICE LÉTZEBURG

LINKS, RECHTS, LINKS...

- Ich gehe immer auf der sicheren Seite des Bürgersteigs, weit weg von der Straße.
- Ich überquere die Straße am Fußgängerstreifen: bei Rot bleibe ich stehen, bei Grün darf ich gehen, doch trotzdem bleibe ich achtsam. Sind keine Ampeln vorhanden, schaue ich nach links, nach rechts und nochmal nach links bevor ich die Straße überquere.
- Ist kein Fußgängerstreifen vorhanden, bleibe ich dort stehen, wo die Straße überschaubar ist und die Autofahrer mich sehen können. Danach links, rechts, links...

ELTERN GEHEN MIT GUTEM BEISPIEL VORAN!

- Erklären Sie Ihren Kindern die wesentlichen Verkehrsregeln.
- Machen Sie Ihre Kinder auf die Gefahren der Straße aufmerksam.
- Gehen Sie den Schulweg mehrmals gemeinsam ab.
- Beachten auch Sie die Verkehrsregeln: halten Sie nicht mit dem Wagen auf dem Fußgängerstreifen oder auf dem Bürgersteig!
- Lassen Sie Ihr Kind nur zur Seite des Bürgersteigs aus dem Auto ein- und aussteigen.

ICH BIN SICHTBAR!

Damit mich die Autofahrer im Dunkeln besser sehen,

- trage ich helle Kleidung,
- klebe ich reflektierende Bänder auf meine Kleidung und auf meine Schultasche,
- ziehe ich eine Sicherheitsweste über.

SICHERHEITSGURT UND KINDERSITZ!

Auch für die kurzen Fahrten!

- Im Auto muss man immer angeschnallt sein, entweder mit dem Gurt oder im Kindersitz.
- Ein 3- bis 17-jähriges Kind, welches noch keine 150 cm groß ist, muss in einem für seine Größe und seinem Gewicht entsprechenden Kindersitz oder einer Sitzhöhung Platz nehmen.

Erhöhte Vorsicht zum Schulanfang

Vor allem Kleinkinder kennen die Gefahren im Straßenverkehr nicht und sind aufgrund ihrer Größe weniger sichtbar für den Autofahrer. Zudem können sie zum Schulanfang aufgeregt sein und daher die wesentlichen Verkehrsregeln vergessen.

Zusätzliche Vorsicht ist daher seitens aller Verkehrsteilnehmer gefragt:

- Seien Sie achtsam und passen Sie auf Kleinkinder auf.
- Passen Sie Ihre Geschwindigkeit in der Nähe von Schulen an.



Administration communale
de Reckange-sur-Mess

Restez connectés

L'administration communale de Reckange-sur-Mess vous propose de nombreux moyens afin de rester informés de l'actualité. Ils sont tous proposés à titre gratuit et vous faciliteront votre vie au quotidien. Voici un aperçu qui vous permet de choisir le moyen de communication qui vous convient au mieux.

Elo nei:
Réckblécker,
Ausblécker an
Ablécker an Ä
Lieblingsgemeng!

Wellelängt

De **Podcast** vun der Gemeng Reckeng op der Mess



Kontakt: podcast@reckange.lu



SMS2CITIZEN

Ce système permet à l'administration communale d'envoyer des messages urgents à des destinataires spécifiques. Une coupure d'eau vous sera seulement communiquée si votre rue est concernée. De même, ce système permet d'informer les parents d'élèves selon la classe que leur enfant fréquente.

- + des informations urgentes en temps réel
- + seulement des informations qui vous concernent
- + pas d'envoi de publicités
- + la réception des SMS est gratuite
- le système nécessite une inscription préalable (gratuite)

<http://reckeng.schoul.lu>

- + tout l'univers de l'école Kleesberg en quelques clics
- + mise à jour régulière effectuée par les enseignants
- + lien permanent entre enseignants, élèves et parents

www.reckange.lu



- + le détail de l'actualité
- + une médiathèque (formulaires et photos)
- + un aperçu des manifestations à venir
- + relie l'information aux loisirs

[Facebook.com/reckangemess](https://www.facebook.com/reckangemess)



L'administration communale est présente sur Facebook. Ce moyen nous permet de donner un aperçu de l'actualité au quotidien et de partager des moments conviviaux, mais également des informations utiles (changement des heures d'ouverture, chantiers en cours, des manifestations à venir) et d'informer les utilisateurs d'une mise à jour du site www.reckange.lu.

- + un aperçu de l'actualité en quelques mots
- + informations du type „loisir“
- + notifications sur des mises à jour du site internet
- + des informations urgentes en temps réel

Le «Gemegebuet»

Il s'agit du bulletin communal distribué à tous les ménages des localités de la commune de Reckange-sur-Mess. Sur une quarantaine de pages, vous trouvez le détail des séances du conseil communal, les avis officiels, les résultats des analyses de l'eau potable ainsi que toutes sortes d'actualités au niveau communal. Chaque édition dispose d'un agenda complet avec tous les interlocuteurs, ainsi que d'un extrait du calendrier des manifestations.

- + le détail de l'actualité politique
- + les avis officiels
- + distribué 4 fois par an à tous les ménages
- + disponible en format digital sur www.reckange.lu



<http://reckeng.schoul.lu>
<http://www.reckange.lu>



Administration communale
de Reckange-sur-Mess